

Merci !



REDACTION : Antoine BILOT, Corinne DECOTTIGNIES, Didier FORTIN,
Joseph SABATIER et Marie-Claire FORTIN. I.P.N.S. :

Le P'tit Monceau

juin 2020



Mercredi 27 mai 2020 à huis clos :

Installation du conseil municipal



Remerciements

Le 15 mars dernier se sont déroulées les élections municipales dans un contexte très particulier, en raison de la pandémie du Covid-19 sévissant sur notre territoire. Cela nous a contraints à mettre en place des mesures sanitaires strictes pour nous protéger et protéger les plus fragiles d'entre nous.

Au nom de toute l'équipe municipale, nous vous adressons nos sincères remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections, en vous rendant aux urnes pour élire la nouvelle équipe pour 6 ans. La liste des onze candidats "Continuons Ensemble" a été élue au premier tour.

La participation pour ce suffrage s'élève à 91,59 % (107 inscrits, 98 votants).

En 2014, la participation était de 80,17 % (121 inscrits, 97 votants).

Taux d'abstention : 8,41 %

72 exprimés

26 bulletins nuls

0 vote blanc

Les onze sièges ont été distribués de la manière suivante :

Antoine BILOT (69 voix), 95,83 %

Lydie FORT (68 voix), 94,44%

José LAVISSE (68 voix), 94,44%

Christiane POIX (68 voix), 94,44%

Christine BERA (67 voix), 93,05 %

Sylvie LEGUILLIER (67 voix), 93,05 %

Corinne DECOTTIGNIES (66 voix), 91,66 %

Marie Claire FORTIN (66 voix), 91,66 %

Joseph SABATIER (64 voix), 88,88 %

Didier FORTIN (63 voix), 87,50 %

Laurent LEGUILLIER (63 voix), 87,50 %.

Le 27 mai dernier s'est déroulée la séance d'installation du nouveau conseil municipal, à huit-clos en raison des mesures sanitaires dans les conditions fixées par l'article L 2121-18 du CGCT. (Code Général des Collectivités Territoriales)

Madame Marie Claire FORTIN, élue maire à l'unanimité, suivie de l'élection de l'adjoint, **Monsieur José LAVISSE**.

La charte qui guide l'action des élus a été remise à tous les conseillers.

Rappel de l'extrait de : « ***L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité,...l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.*** »

Nous mettrons toute notre énergie à répondre aux attentes des habitants pour mener à bien les projets prévus et respecter nos engagements tout en gardant à l'esprit l'intérêt général de la commune.

Pour aujourd'hui et pour l'avenir, il nous faut préserver notre village pour qu'il demeure accueillant.

DESIGNATIONS & COMMISSIONS

♦ **Syndicat des Eaux de la vallée de l'Oise :**

M BILOT Antoine (titulaire)

M SABATIER Joseph (titulaire)

M LAVISSE José (suppléant).

♦ **Syndicat des écoles regroupées :**

Mme FORTIN Marie-Claire (titulaire).

M LEGUILLIER Laurent (titulaire).

M SABATIER Joseph (titulaire).

♦ **USEDA :**

Mme DECOTTIGNIES Corinne (titulaire).

M LAVISSE José (titulaire).

Comité de suivi de site pour le centre de stockage des déchets de Flavigny-le-Grand et Beaurain. LAVISSE José (suppléant).

Correspondant « **Défense** » M LAVISSE José

Correspondante « **Pandémie grippale** » Mme FORT Lydie

Correspondante « **Intempéries** » Mme POIX Christiane

Commission de **Travaux / Environnement/ Budget**. Tous les membres du conseil municipal

Commission d'**Information** : M BILOT Antoine, M SABATIER Joseph, Mme DECOTTIGNIES Corinne, M FORTIN Didier, Mme FORTIN Marie-Claire.